

L'AUMONIER  
DES  
FORCES CANADIENNES (C.R.)  
INC.

L'Aide à l'Aumônier des Forces Canadiennes est née d'une pensée apostolique dont l'unique fin est de promouvoir l'influence bienfaisante de l'Église dans l'Armée.

L'Aide à l'Aumônier des Forces Canadiennes a pour organe officiel L'Aumônier des Forces Canadiennes, revue religieuse et profane.

Le but premier que poursuit L'Aumônier des Forces Canadiennes est de faire connaître l'apostolat religieux et social de l'Aumônier auprès du soldat, de l'aviateur, du marin.

Si la Revue révèle le bien accompli, elle exposera aussi les besoins du Prêtre-soldat, besoins immenses et pressants.

Le but second de L'Aumônier des Forces Canadiennes est de récréer ses lecteurs, tout en les renseignant sur la vie militaire.

La Revue aura sa rubrique de nouvelles religieuses et militaires ; son coin littéraire ; enfin, sa chronique sportive militaire.

L'Aumônier des Forces Canadiennes est un magazine populaire au service de l'Église dans les Forces canadiennes.

Il restera fidèle à la pensée qui le fit naître.

LE DIRECTEUR-REDACTEUR

THE CANADIAN FORCES'  
CHAPLAIN (R.C.)  
INC.

The Canadian Forces' Chaplain's Aid had its origin in an apostolic thought, the one aim of which is to promote the beneficent influence of the Church in the Army.

The Canadian Forces' Chaplain's Aid has for official organ, The Canadian Forces' Chaplain, a religious and secular magazine.

The first aim of the Canadian Forces' Chaplain is to make known the religious and social apostleship of the Chaplain towards the soldier, airman and sailor.

If the magazine reveals the good accomplished, it will also show the needs of the Priest-Soldier, needs which are immense and pressing.

The second aim of the Canadian Forces' Chaplain is to amuse its readers while at the same time giving information about military life.

The magazine will deal with religious and military news, it will have a literary page, and also military sports' page.

The Canadian Forces' Chaplain is a popular magazine, serving the Church within the ranks of the Canadian Forces.

It will remain faithful to the spirit that brought it into existence.

THE DIRECTOR-EDITOR.

Vol. I

AOÛT 1943 August

No. 3

## Le Chapelain au camp militaire

Un camp militaire est un groupe d'hommes qui ayant reçu un enseignement et suivi un entraînement adéquats attendent le moment de se lancer à l'action pour se couvrir de gloire contre l'ennemi commun.

C'est aussi un groupement d'hommes qui reçoivent un enseignement et un entraînement appropriés aux fins d'en faire des soldats pour la défense de la patrie.

L'organisation de l'un n'est pas l'organisation de l'autre. Les conditions de vie du second ne sont pas celles du premier. Chaque groupe exige des instructeurs différents, propres au travail désigné.

Parmi ces derniers, il y a un homme qu'on désigne du même nom chez les deux groupes, un homme qui remplit une fonction toute spéciale, difficile, intéressante même au point de vue humain, et dont la présence est nécessaire au bon fonctionnement de tout camp militaire. Il y a donc un aumônier, un prêtre, un chapelain, au camp militaire.

Le rôle du chapelain militaire est-il chose louable... ? J'allais dire qu'il est essentiel. J'entendais, un jour, un vieux militaire de carrière, officier supérieur, brigadier, dire : « Le Padre du camp militaire en est le thermomètre ».

C'est donc un rôle important et qui se joue dans des conditions diverses.

Plus d'un s'inquiète, au point de vue religieux, de ses fils mobilisés. Le camp d'entraînement militaire a la physionomie d'un vrai camp militaire, mais il n'en est que le commencement. L'un se compose de soldats instruits, formés, entraînés, prêts au combat immédiat ou très prochain. L'autre est plutôt une école où le sujet fait un stage plus ou moins prolongé en vue d'une

préparation à une action éloignée. C'est un peu la vie de collège qu'on y mène, dont toutes les activités sont dirigées vers la théorie et la pratique de la science militaire.

Quelles choses absolument nouvelles ! Aussi, quelle anxiété assaille l'âme du jeune mobilisé ! Avec quelle perplexité sent-il, mesure-t-il cette nouvelle orientation de sa vie... C'est la grande expérience !

Il s'était dirigé vers tel métier, telle profession. Il avait donné une orientation à ses vingt ans. L'idéal, un peu ennuagé, il est vrai, attirait déjà vers les sommets. Tout cela croule et par quelle brusquerie de circonstances. Le jeune est désorienté, désaxé.

Cependant, il réalise que, dans le tumulte des sentiments nouveaux qui le bouleversent, son esprit, sa volonté sentent qu'ils doivent se rapprocher de Celui qui a tout fait, qui a tout voulu. Tel le chef sauvage, qu'aucun péril n'a vu trembler, qu'aucun ennemi n'a effrayé, se courbe apeuré, terrassé devant la puissance du Grand-Esprit manifesté par une circonstance parfois futile, de même le jeune de vingt ans qui déjà avait mis voiles au vent, tenant dans ses mains la barre du vaisseau qu'une volonté hésitante, inexpérimentée, essayait de diriger vers le succès, se sent-il désemparé, jeté qu'il est, dans un monde nouveau où l'avenir dresse devant lui des tableaux que jamais son imagination ne lui avait présentés.

Refaire l'idéal, redonner la force, dispenser la lumière, devenir le soutien, voilà le rôle du chapelain religieux, au camp d'entraînement militaire.

Prêtre, il est le ministre de Dieu, dispensateur de la grâce. Prêtre, il ramènera les âmes à Dieu.

Il est un prêtre, il est un guide, il est un soutien.

Quel spectacle pénible, désolant, insoupçonné, plein d'appréhension pour l'avenir, que de voir tant de jeunes âmes, déjà si loin de Dieu. Attirés par les leurres du monde, la convoitise des richesses, la soif de l'inconnu, l'appât de la curiosité, la flatterie des sens, endoloris par tant de faiblesses répétées, par l'inquiétude des rechutes, par le souvenir encore assez rapproché d'une enfance toute simple, d'une mère sainte, d'un foyer chrétien et paisible, pris dans le tourbillon des courants sensuels, ne pouvant compter sur la force de l'âge ou de l'expérience, l'ardeur et l'enthousiasme, combien n'ont pu résister. Combien ont failli à la tâche. Combien qui vacillent sur le bord de l'abîme. Combien qui cherchent une voie, un soutien ! . . . Combien d'autres par contre — quelle consolation sont-ils ceux-là — ont gardé propre, saine, forte, une âme fixée sur l'idéal d'être un jour un citoyen probe, de fonder un foyer de paix, de joies nobles et saines.

Et voilà que dans ce vol vers l'idéal, le jeune subit un arrêt complet, troublant. Du jour au lendemain, sans liberté de choisir, d'étudier, de décider, il est transporté dans un monde nouveau de sentiments, de moeurs, d'études, de choses et d'idées. Déseparée, cette jeune âme d'un regard mesure sa faiblesse, qu'elle appelait force il y a un moment, s'affaisse, croule et, se voyant seule, instinctivement, elle se tourne, écrasée par l'inconnu, vers Dieu pour chercher secours et protection.

Le chapelain, prêtre, ministre du Dieu tout puissant, rapproche cette âme de la divinité, lui fait comprendre toute la vérité de cette parole : « Venez à moi, vous tous qui souffrez ! » Il l'unit à Dieu par l'Eucharistie. L'âme sent en elle courir la sève divine, car elle est le rameau, Lui est le tronc ! Le jeune goûte à nouveau les joies, la tranquillité d'âme d'antan. Il reprend courage, il voit la vie sous un jour meilleur, des horizons inconnus se découvrent à ses yeux, il courbe sa volonté — cette volonté qui depuis longtemps n'avait connu de frein et qui menaçait de prendre "le large" au gré des convoitises, des maximes fausses, des étouffements de la conscience — cette volonté, il la courbe sous une discipline sévère, dure, quotidienne . . . tout cela à l'aide de la grâce, à l'aide du Dieu des forts, duquel ce jeune s'était déjà éloigné.

Que de consolations pour ce prêtre, témoin de tant de retours, de tant de larmes, de tant d'efforts, de tant de joies.

A Saint-Jérôme, il y a un camp militaire. Le programme religieux y est simple, complet, en autant que les circonstances le permettent.

Le dimanche, la messe est obligatoire comme dans tous les autres camps. Chaque jour, il y a messe en la chapelle du camp où les militaires peuvent faire la Sainte Communion. Quel spectacle que de voir, au cours de la semaine, plus de cent jeunes de vingt ans, s'approcher du Christ pour s'en nourrir et en vivre pleinement ! Quelle source de force, d'ambition pour résister aux rafales de la jeunesse et se garder purs. Plusieurs paroisses pourraient envier ce spectacle consolant et admirable. Le soir on récite le chapelet en commun, dans les dor-

toirs, avant de se mettre au lit. Au camp, on fait de la Sainte Eucharistie le centre de la vie religieuse.

Le prêtre aumônier militaire est le dispensateur de la grâce. Ainsi l'a voulu le Christ. Mais n'a-t-il pas chargé son ministre d'une autre mission ? « Lux Estis ». En effet, ce ministre doit déverser dans les âmes la lumière divine, rayonnement du Christ lui-même, qui les dirigera dans la sanctification vers le but dernier et éternel.

Le travail du chapelain militaire est sans éclat, ignoré, solitaire, discret. Sa vie commune au milieu des soldats lui fait faire un bien insoupçonné aux yeux des tapageurs mondains. Il va, sans tambour ni trompette, encourageant celui-ci, apprivoisant celui-là, éclairant, dissipant les doutes, faisant reluire l'idéal. Car, on ne mesure pas, même en haut lieu, combien de ces jeunes sont à vingt ans des aveugles, errants dans les méandres de la vie, combien de ces jeunes intelligences que la lumière n'éclaire plus. A vingt ans, âge d'idéal, de clartés, d'avenir, âge des espoirs, ces jeunes intelligences n'ont pu tenir le coup des désillusions, elles doutent de tout. Combien de ces jeunes volontés qui appartiennent au Christ qui les a tant aimées, n'ont pas entendu parler du Christ depuis longtemps. Le monde, la société, l'humanité avec ses faussetés, ses petites gens, sont terre-à-terre. Son despotisme, son injuste favoritisme a fermé ces intelligences à la lumière et endurci ces volontés dans une apathie mortelle.

Rendu au camp militaire, pris par une profession, des devoirs, des responsabilités, qu'il n'a pas choisis, arraché à son idéal, transplanté dans un milieu auquel il n'avait jamais songé, le jeune est souvent désorienté. Il lui faut se refaire un nouvel idéal, l'étudier et l'aimer. En est-il capable par ses propres forces ? . . . Heureusement qu'il trouve, au camp, un homme désintéressé, un guide qui l'aidera à se dessiner ce nouvel idéal, illuminé par les clartés du Christ dont les rayons ardents et divins ramèneront sa jeune intelligence à la vraie lumière et à la vie. « Ego sum via, veritas et vita » .

Le chapelain militaire est donc un guide, il dispense la lumière. Mais il dispense aussi la vérité. « Vos testes mihi eritis ». Vous serez mes témoins, témoins de la vérité de ma parole.

La vérité n'est-elle pas le soutien de l'âme ? Quand une âme blessée par le mensonge, la fourberie du monde qui l'entoure sent la vérité se dresser devant elle toute rayonnante de justice, de paix, de sincérité, elle y adhère avec ardeur, avec enthousiasme. Elle comprend que seule la vérité va combler le vide fait par tant d'humanités. C'est avec joie qu'elle livre ses secrets au dispensateur de cette vérité du Christ. « Ego sum veritas ». Quelle action bienfaisante que celle du prêtre aumônier qui devient le consolateur, le soutien, l'animateur d'énergies nouvelles et saintes, le conseiller, le confident. Il y a tellement de choses qu'on ne peut dire qu'à cet ami discret et sur lequel on peut compter en toute sécurité parce qu'il est le ministre du Dieu de vérité, du Dieu qui fait les forts.

Epouses et mères chrétiennes, compagnes aimées d'un époux fidèle, quelles joies vous avez ressenties au sein du foyer, en voyant vos fils orienter leur vie, diriger leurs pas sur les conseils et les exemples de leur père dévoué. C'était votre assurance. C'était votre récompense !

Le père, chef du foyer, ami et conseiller, soutien et guide discret de ses fils... quel spectacle édifiant, réconfortant !...

Ce spectacle est coutumier au camp d'entraînement militaire où le prêtre-chapelain y joue ce même rôle de père et de soutien. Il remplace, mères chrétiennes, votre digne époux, dans la même responsabilité et le même devoir. Oh, la dignité de la paternité n'auréole pas son front, mais son âme est marquée d'un caractère plus grand, plus noble que celui de la voix du sang. C'est un autre Christ, « Alter Christus », qui devient le soutien de votre cher enfant. Dissipez vos inquiétudes, bonnes mères de chez nous.

\* \* \*

Car, pour qui veut se donner la peine de vivre un peu sa religion, tout, au camp militaire lui donne les avantages d'une vie intensément chrétienne. On peut aisément y devenir un saint, avec un peu de bonne volonté, sans pour cela, avoir à redouter les quolibets. Que le monde est criminel, en effet, de jeter le ridicule sur un jeune qui marche vers un idéal, choisi librement, tout de loyauté, de foi, de probité.

O toi, qui vas ton chemin, philosophe peut-être, citoyen, homme, femme, patron ou ouvrier, toi, qui cherches à tout comprendre, à tout analyser, à tout critiquer, quoi... sais-tu ce que c'est qu'un soldat, un volontaire, un kaki ?

As-tu cherché à comprendre son rôle, son but ? As-tu compris que sous cette tunique aux boutons dorés, malgré sa carrure superbe, son air fier, ses gestes parfois émancipés... se cache un coeur d'or.

Oui, il faut avoir du coeur pour endosser l'uniforme du Roi et l'armure du chevalier du Christ. Il faut savoir se sacrifier, pour faire le sacrifice de soi-même ! Il faut aimer la liberté de son pays, des siens, pour leur donner la sienne.

Va, la vie militaire n'est pas ce que tu penses ! La vie militaire est un holocauste. Oui, un holocauste !

Pour qui et pourquoi le soldat est-il soldat ? Pour toi, jeune homme, pour toi, mère, jeune fille, vieillard qui tremble en pâlisant, quand souffle la brise glacée des langueurs éternelles.

Le coeur d'un soldat bondit d'aise aux pas cadencés des longues marches. La fatigue auréole son front, et quand, offrant sa poitrine comme bouclier pour protéger son Roi, son sol, notre Roi, notre sol ; son sang l'inonde tout entier, l'aveugle, c'est encore dans un moment de sublime abandon qu'il sourit et qu'il meurt !

Il sait mourir, pour sauvegarder nos foyers ; il sait mourir pour que ses tout petits, sa fillette blonde aux grands yeux purs et confiants n'ait pas à voir les horreurs d'une guerre infernale.

Il sait mourir, pour épargner à l'épouse, à son épouse l'effroyable spectacle du massacre de ses petits... ; pour épargner à sa fidélité de mère et de femme chrétienne, le mortel frisson d'un ennemi que Satan agite.

Il sait mourir, pour conserver chez lui la foi de ses ancêtres, la religion du Christ, la liberté de penser et d'agir, la grandeur de sa patrie.

Aux temps des Croisés, on se battait pour enlever à l'infidèle, le sépulcre de Jésus ; aujourd'hui, on se bat pour garder au pays l'enseignement, la pratique des lois de ce même Jésus, Roi et Maître de l'Univers !

Ne dis jamais du mal du soldat. Admire-le, pour ses bonnes actions. Sois-en fier ! Sache bien qu'il est fait de chair et d'os comme toi, qu'il a une âme pareille à la tienne, que sa tâche est immense et d'une noblesse insurpassée.

Salue bien bas, ton défenseur, aide-le, au besoin quand il faiblit à la tâche.

Souviens-toi toujours que tel qu'il est, il cache sous sa tunique bien sanglée un coeur qui a compris son devoir, un coeur qui a pitié du monde, un coeur qui sait pleurer, un coeur d'or, quoi !

**Capitaine-abbé J.-A. LALONDE,**

*aumônier du Camp de St-Jérôme.*

Extrait du « Chevalier », de St-Jérôme, 15 juin 1943.



*Le capitaine-abbé J.-A. Lalonde, aumônier du Centre d'entraînement de St-Jérôme, bénissant les drapeaux. — (Photographié par le sgt A. Graetz).*

(PHOTO ARMÉE CANADIENNE)

# La Guerre et l'Eglise Catholique

*Texte de la causerie prononcée au début de cette année par Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, au réseau français de Radio-Canada.*

Mesdames et Messieurs,

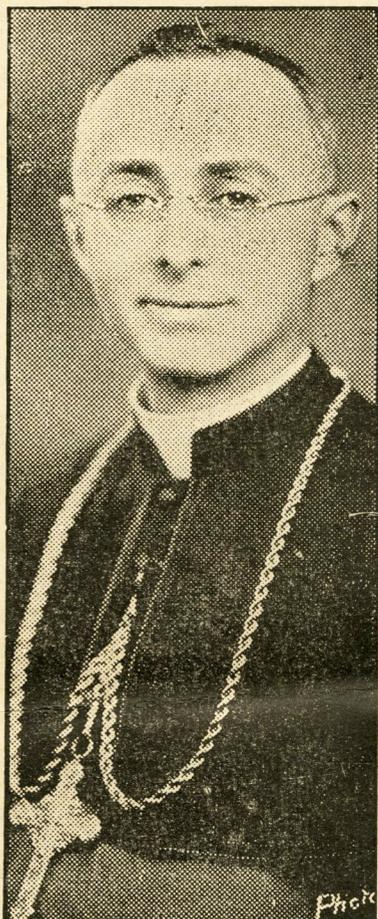
J'ai consenti à donner la première des causeries intitulées : « LE CATHOLIQUE DEVANT LA GUERRE ». Il me semble, en effet, que je dois à ma charge et à l'autorité qui s'y attache de ne pas garder le silence sur un sujet aussi grave : « LA GUERRE ET L'EGLISE CATHOLIQUE ». Et je compte parler en toute liberté et objectivité.

La guerre, en principe, répugne à l'Eglise, qui est une société de paix, de concorde, de charité. Toutefois, l'Eglise n'ignore pas la justice, nulle voix n'en a jamais crié plus haut, dans l'histoire du monde, les intransigeances. Voilà pourquoi ses docteurs, et en particulier, leur prince à tous, saint Thomas d'Aquin, ont reconnu le droit de guerre.

Quoi qu'il en soit, les Papes prêchent la paix. Ils en enseignent les principes profonds, ils en suggèrent les moyens pratiques, ils ne cessent d'en exalter le prix.

Ne nous méprenons pas cependant. Rappelons ici quelles paroles faisait entendre Radio-Vatican, le 17 août 1940 :

« L'intention des prières et des supplications du Pape n'est pas pour n'importe quelle sorte de paix, mais pour une paix faite de justice et de charité, dans le véritable sens chrétien. Ces mots inséparables, justice et charité, se trouvent dans le texte de chaque allusion du Vatican à la guerre, depuis le mois de septembre 1939. C'est faire un exécrable reportage que de les exclure des nouvelles ou de les mentionner incidemment, comme si ces mots ne servaient qu'à embellir la phrase. Aussi est-ce le bon moment de répéter qu'il y a deux choses que le Pape n'a



Son Eminence  
le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.,  
archevêque de Québec.

jamais dites, deux choses, que, malheureusement, certains journalistes veulent faire croire au monde qu'elles ont été dites. D'abord que les catholiques prient pour que cesse la guerre (sans autre précision). Deuxièmement, que les deux côtés ont tort, et que cette guerre ne règlera rien. Au contraire, le Pape prie sans cesse pour que cette guerre puisse régler pour un long temps à venir, comme il l'espère, certains problèmes moraux, parmi lesquels deux particulièrement, à savoir l'apostasie et l'idolâtrie d'Etat, qui ont poussé l'Europe à prendre les armes » (La Voix du Vatican, Robert Speaight, dans l'Action Catholique, 26 janvier 1943).

Les raisons qui retiennent le Chef de l'Eglise dans la neutralité politique, à savoir, ne pas envenimer les conflits ni compromettre le nom chrétien, inclinent plutôt les fidèles des Eglises particulières et leurs chefs à ne pas s'en tenir à une attitude indifférente comme elle conviendrait à de purs étrangers. Pèlerins de l'éternité, les chrétiens sont encore pourtant quelque part sur la terre. Leur foi ne leur a pas enseigné à être des sans-patrie, pas plus qu'elle ne leur prêche l'insensibilité du cœur. Comment, en face des menaces faites à leur pays, des périls sanglants et des immolations de leurs proches, des mutilations du territoire national garderaient-ils l'oeil sec et le cœur impassible ? Sans doute, ils ne peuvent appeler bien ce qui est mal ni mal ce qui est bien, même chez leurs congénères. Mais, au concret, les événements et leurs causes sont si embrouillés, les motifs apparents et les motifs secrets des guerres sont parfois si différents ; en tout cas, la connaissance qu'on a et le jugement qu'on en peut porter sont tellement obscurcis par la propagande de guerre et par la suppression des rapports avec les pays ennemis ; on comprendra qu'il n'est pas inouï et qu'il n'y a pas à s'étonner ni à se scandaliser que les catholiques de part et d'autre aient des raisons vraisemblables de penser que c'est leur pays qui est menacé ou qui est attaqué, et que leur devoir c'est de le défendre même par le recours aux armes.

Les Evêques n'agissent pas autrement, à moins qu'ils n'aient l'évidence parfaite de l'injustice totale, pour leur nation, de lever des armées et de prendre part aux combats. Tel est ce qu'on a vu de 1914 à 1918, voilà ce qu'on constate à cette heure.

Pour ne citer qu'un cas particulièrement significatif pour nous, les Evêques de la République voisine avaient porté, avant l'entrée des Etats-Unis dans le conflit, des jugements très divers sur la guerre actuelle, et plusieurs avaient tâché, d'une façon parfois très expressive, d'influencer l'avenir de leur nation dans le sens de l'abstention. Depuis, ils ont adopté, au mois de novembre dernier, dans leur assemblée générale annuelle, où se trouvaient présents cent deux membres de la hiérarchie américaine, ce qu'ils ont appelé « The Bishops' Statement on Victory

and Peace » qui commence par ces mots : « **Our Country has been forced into the most devastating war OF ALL TIME** ». Notre contrée a été poussée dans la guerre la plus dévastatrice que le monde ait connue. Cette guerre, continuent-ils, dont l'enjeu absorbe aujourd'hui l'intérêt de l'univers entier, déterminera indubitablement l'issue morale la plus grave de l'heure présente. Des nations se sont unies dans la guerre pour amener les peuples à l'esclavage, créant un monde nouveau qui priverait l'homme de la dignité qu'il tient de Dieu, détruirait la liberté humaine et ne souffrirait plus aucune liberté religieuse. Et nous sommes associés, poursuivent-ils, avec d'autres puissances dans un combat à mort contre les premières, afin de maintenir la liberté dans le monde. Une telle opposition de principes rend tout compromis impossible ».

On a là, certes, un jugement concret, net et absolu. Aucune voix épiscopale de l'Eglise des Etats-Unis n'a fait entendre de dissentiment.

Les Evêques n'oubient sûrement point qu'il se mêle bien d'autres vues et bien d'autres ambitions que celles des peuples axistes dans la guerre actuelle ; ils n'ignorent point les périls, les visées, les intérêts du communisme en ces conjonctures ; mais ils laissent de souligner les traits secondaires pour observer plutôt les lignes fondamentales du tableau ; sans les ignorer ni les trahir, ils estiment que les problèmes particuliers auront lieu d'être réglés subsidiairement ou en des temps moins troublés ; enfin, ils prononcent sur l'entrée en guerre des Etats-Unis contre l'Axe et ses co-belligérants, un jugement pratique, lequel sans s'imposer comme une vérité dogmatique à l'esprit des fidèles américains, constitue toutefois une règle de conduite prudente et sûre pour la formation de leur conscience. Or, qu'est-ce qui aura ainsi créé l'unanimité de sentiment chez les membres de la hiérarchie catholique des Etats-Unis ? L'évidence des faits ? peut-être ; la trahison de Pearl Harbour, l'opinion la plus commune qui s'en est aussitôt établie dans la grande nation voisine ? peut-être aussi ; mais, à notre sens, un critère plus définitif encore, à savoir la déclaration de guerre faite par le gouvernement américain.

La déclaration de la guerre, en philosophie chrétienne, ne relève immédiatement ni des individus ni de l'opinion générale. Elle relève des pouvoirs publics. Elle ne relève pas des autorités religieuses en tant que telles.

Sans doute, avec tout le prestige sacré qui leur revient, les chefs de l'Eglise, le Pape ou les Evêques, peuvent bien avertir ou blâmer au nom de la justice les chefs des nations par rapport à la guerre, et cela doit être pour beaucoup dans la formation de la conscience des souverains. Mais la décision de faire la guerre, en chaque nation, est du ressort de l'autorité politique, selon les déterminations constitutionnelles du pays. Il s'en suit que, hormis les cas évidents d'injustice ou d'erreur, l'Eglise accepte là-dessus le jugement des responsables dont c'est le rôle, et qui ont souvent de leur part des renseignements qui échappent à l'observation ou à l'analyse des particuliers. Dans les cas douteux, le bénéfice du doute est

en faveur des autorités constituées. Quand ils ne peuvent pas eux-mêmes juger de la légitimité d'une guerre — et comment le pourraient-ils ? — les fidèles peuvent toujours dans leur jugement moral en la matière s'en tenir aux décisions prises par les chefs de leur nation. Bien plus, une fois que telle déclaration est devenue formelle, elle est loi, d'accord avec les conditions législatives propres à chaque pays, quel que soit le jugement théorique qu'on en puisse porter ; cette loi oblige tous les citoyens. Autrement, ce serait nier toute vigueur pratique aux lois, tout pouvoir véritable aux autorités politiques, ce serait légitimer la sédition.

L'Eglise de chaque pays accepte ces principes. Les Evêques s'en inspirent dans leur attitude personnelle et dans les directives qu'ils donnent à leurs ouailles. Ils ne font pas la guerre, ils collaborent, à moins d'évidente injustice, avec leurs pays. Ils appuient les autorités légitimement établies, pour sauvegarder l'ordre public, rappeler aux sujets leurs devoirs, contribuer au plein essor de la force nationale.

Voilà pourquoi, dans notre pays, les Evêques ont accepté la guerre, une fois qu'elle a été décidée par l'autorité compétente. Ils ont loué les fidèles de leur coopération légale et de leur participation volontaire aux divers services de guerre. Ils n'ont pas cru devoir discuter en public comme le peuvent faire à ce titre des électeurs, des députés, des partisans, des journalistes, des civils en général, les mesures prises par les officiers respectifs du gouvernement, ni les moyens mis en oeuvre pour arriver à leurs fins. Toutes ces choses restent d'ordre politique, et l'Eglise ne les estime de son ressort que sous leur aspect moral.

Mais, précisément, pour ce qui regarde l'ordre moral, l'Eglise canadienne par ses Evêques, et avec le sens des responsabilités suprêmes qui y sont engagées, n'a pas manqué de donner les avertissements et de faire les réserves que de droit. Toujours elle a visé plus à servir le bien commun qu'à blâmer les hommes publics dont le fardeau est déjà assez lourd, ne se préoccupant point des intérêts des partis et n'entendant point flatter les passions politiques, mais n'allant point non plus au-delà des paroles nécessaires.

C'est ainsi que les Evêques ont fait entendre leurs protestations contre le mépris de la religion, et spécialement, sauf les strictes nécessités du salut public, contre l'oubli des exigences du jour du Seigneur. Ils ont de même hautement protesté contre certaines attaques directes aux principes de la morale naturelle et chrétienne en matière de plaisirs sensuels, et contre certaines directives par lesquelles on aurait entendu remplacer l'honnêteté des moeurs par des mesures prophylactiques. Et leurs doléances, il faut le reconnaître, ont été dans une mesure respectueusement écoutées. Ils ont aussi stigmatisé le blasphème, qu'on tolère parfois en des lieux où l'on oublie que la première discipline à respecter est la discipline envers Dieu. Enfin, ils ont fortement averti des ravages de l'alcoolisme dans la nation et dans l'armée, ce

qui a peut-être contribué aux récentes restrictions déterminées ou suggérées par les autorités fédérales et par les autorités provinciales du pays.

Ainsi encore, se plaçant par-dessus tout au point de vue moral, ont-ils exprimé les graves inquiétudes que leur inspirent l'emploi des femmes aux usines, l'abandon des enfants au foyer, surtout le travail de nuit pour les mères et pour les filles. De même encore le recrutement prématuré de la jeunesse, arrachée trop vite à la tutelle des parents et des maîtres, et à qui les forces physiques, à peine acquises, et la formation morale, et intellectuelle, à peine ébauchée, feraient défaut demain pour les tâches nationales et sociales qui l'attendent.

Ainsi enfin, ils ne cessent de rappeler que simples nations alliées ont présentement le devoir de gagner la guerre, ce ne saurait être qu'en veillant avec le plus grand soin à l'avenir économique, familial, social et moral de leurs pays. L'attention et le souci du Canada tout entier doivent être de reconstruire un ordre public d'après-guerre conforme aux devoirs de l'homme envers Dieu et envers ses semblables, et où la justice et la charité puissent s'exercer dans la paix et la prospérité.

Mais ces avis n'ont été de la part de l'Episcopat canadien, je le répète en terminant, qu'une manière plus efficace de coopérer à l'effort de guerre en vue d'une victoire légitime, capable d'établir dans le monde une paix juste et durable, selon le vœu du Souverain Pontife, le règne de la justice et de la charité.

Hommages de

**ALFRED DESPRES, INC.**



66, rue St-André  
QUEBEC

Compliments de

**ELZEAR FORTIER, LTEE**



QUEBEC

LISTE DES

## **BIENFAITEURS**

DE L'AIDE A L'AUMONIER DES FORCES  
CANADIENNES (C.R.) INC.



CHEZ PATOU

CHAUSSURES NORMANDIE

TARKOR LEATHER GOODS

RESTAURANT DE CHAMPLAIN

GERARD THIBAULT

MME G. ST-CYR

COLONEL J.-DARLEY LEMOYNE

ROSARIO MEUNIER

ROLLAND PAPER

McNULTY & BROUILLETTE LTEE

DON D'UN AMI

# The Catholic Church and the War

*Translation of an address given by His Eminence Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archbishop of Quebec, at the beginning of the present year, on the subject «The Catholic Church and the War».*

Ladies and Gentlemen:

I have accepted the honor of giving the first of a series of addresses entitled "The Catholic in the Face of the War", because I considered it a duty to the office which I hold and to the authority which appertains to that office. To keep silence on such a serious subject would have been, for me, a fault. I shall treat of the subject, freely and plainly, on its own merits.

In principle, war is repugnant to the Church, which is a society of peace, concord and charity. However, the Church does not ignore justice and no power in all the world's history, has ever been a greater champion of its inviolable demands. That explains how, and why, the doctors of the Church, with St. Thomas Aquinas, as their chief, have recognized that war can be, and is, sometimes, just and lawful.

Let us, at the outset, recall the following extract from an address given over Vatican Radio, on the 17th of August, 1940.

"The intention of the Pope's supplications and prayers is not for peace of any kind, but for a peace in the true Christian sense, based on justice and charity. These inseparable words, justice and charity, are found in every one of the Pope's references to the war, since September, 1939. To leave them out of news bulletins, or to refer to them only casually as though they were only fine phrases, is, to say the least, to misquote and distort the true meaning of the news. Moreover, there are two things which the Pope has never said, but which, unfortunately, some newspapermen have tried to make the world believe he has said. The first of these is that Catholics are praying for the end of the war, without any regard as to how it will end. The second is that both sides are to be blamed and that this present war will settle nothing. On the contrary, the Pope is constantly praying that this war may settle, for a long time to come, certain moral problems, which have plunged Europe into war. These two, in particular, may be cited: national apostasy and the worship of the State." (Robert Speaight in *L'Action Catholique*, Jan. 26th, 1943)

The reasons which oblige the Pope to maintain political neutrality namely, not to inflame hatred, and not to compromise the Christian name, rather incline the faithful of different countries, and their leaders, not to remain indifferent in their attitude to war, as if they were pure strangers. Pilgrims of eternity, they are, but Christians are scattered over all the countries of the earth. Their faith does not teach them to disregard their duties to their motherland, nor to remain insensible to her struggles.

In the face of threats made to their country, of the spilling of blood and of the sacrifices of their dear ones, of the loss of national territory, or the unlawful changing of their national boundaries, how can they refrain from tears or disregard the feelings of their heart? Of course, they cannot call wrong right, nor right wrong, even amongst themselves. But in reality, events and their causes are so often beclouded, the known and unknown motives of wars are so dissimilar, the knowledge they have and the opinions they hold are so hidden by war propaganda and by the severing of relations with enemy countries, that it has not been unheard of, nor is it surprising that Catholics on both sides have had seemingly good reasons to think that it is their country that is threatened or is attacked, and that their duty is to defend it by recourse to arms.

Their Bishops do not conduct themselves differently as long as they have no conclusive proof of the injustice of their country raising an army to fight. Such was the case in 1914-1918, and such is the case today.

To quote but one instance, the Bishops of the neighboring Republic had, before the entrance of the United States into the present conflict, held diverse opinions on the present war. Several of them had tried hard to keep their country out of it. Since then, however, they have adopted their "Bishops' Statement on Victory and Peace". This they did at their annual, general meeting last November, with a hundred and two Bishops present. Their statement opens with the words "Our country has been forced into the most devastating war of all time." This "war" they go on to say, "which has grown to world-wide proportions, is without doubt the gravest moral issue of the hour."

Nations have united in a war to reduce whole peoples to slavery, creating thereby a new world which would deprive man of the dignity which God conferred upon him, and would destroy human liberty and would not allow any form of religious liberty. And we have allied ourselves with other powers in war to death against the perpetrators of these wrongs, to preserve liberty in the world. Before such opposing principles, there can be no compromise."

That is a strong, clear statement. No American Bishop has dissented from that statement.

Of course, the Bishops do not forget that there are many other views and aims and issues involved in the present struggle that those that regard the Axis governments. They do not ignore the aims nor the interests nor the dangers of Communism at the present time. But they have confined themselves to the task of underlining the fundamental lines of the world picture and leave to less troubled times the giving of attention to what they con-

sider secondary features, and particular problems. But, on the entrance of the United States into the war against the Axis forces, they have made a formal pronouncement, which, without being imposed as an article of faith, or a dogmatic truth, provides the American people with a sure and prudent rule of conduct, by which they may form their conscience. Now what was the basis of this unanimity of judgment among the members of the Catholic Hierarchy of the United States? Was it the evidence of facts? Perhaps. Was it the attack on Pearl Harbor? Was it merely the dedication of already created public opinion? Perhaps. But the most probable criterion of their action and most likely explanation of their public pronouncement is the fact that the government of the United States had made its declaration of war.

A formal declaration of war, according to Christian philosophy, is not made by private individuals, nor brought on by public opinion. Its responsibility rests with the public authorities. It does not belong to the religious authorities, as such.

Without doubt, with all the sacred prestige that is theirs, the Pope and Bishops can advise or blame in the name of justice, the leaders of nations, as regards their conduct concerning war, and their direction should go far in helping leaders form their conscience. But the decision to declare war, belongs, according to the constitution of each country, to the country's political leaders. It follows that beyond evident cases of injustice, the Church accepts the decision of the country's leaders, whose business is politics, and whose knowledge of political questions is generally greater than that of ordinary individuals. In case of doubt, the benefit of the doubt has to be given to those invested with lawful authority. The faithful, as citizens, can generally back up the decisions of their government. As a matter of fact, government decisions like a declaration of war, become law, and observance of the law is the duty of citizens. To say, or act, otherwise, would be to deny real power to political authorities, and would give free rein to sedition.

These are the principles to which the Church holds in every country. The Bishops, in their personal attitude and in their directions to those under their charge, govern themselves according to these principles. They have nothing to do with the declaring of war, they collaborate with their country's rulers, except in cases of evident injustice. They support, all lawfully established authority, to preserve public order, to remind subjects of their duties, and, in this way, contribute to the free functioning of national effort.

That is why, in our country, the Bishops accepted war, when it was decided upon by competent authorities. They praised the people for their co-operation with the government and for their voluntary participation in the various war services. They did not consider it their duty to discuss publicly, as electors or newspapermen, or civilians generally, can, the measures taken or the ways or means of winning the war. These questions are political questions and interest the Church only under their moral aspect.

But, as regards what concerns the moral order, the Bishops of Canada, knowing their moral responsibilities, have not hesitated to give advice, when needed. They have had in mind the common good, more than the desire to blame public men, whose burden is already heavy. They are not preoccupied with party interests nor have they aimed at stirring up political passion, but have confined their necessary directions to a minimum.

Thus, the Bishops have made known their opposition to contempt of religion and the profanity of the Lord's Day. They have also strongly protested against certain direct attacks on principles of natural and Christian morality, in regard to sensual pleasures and against certain directions that would have replaced good morals by prophylactic measures. And their grievances, we must admit, have been, in a measure heeded. They have also stigmatized blasphemy, too often tolerated in centres where discipline is the watchword, but where it is forgotten that the first rule of discipline should be respect for God. They have also waged war against the ravages of alcoholism, in our country and in the army. Their remonstrances have perhaps helped obtain certain restrictions, decided upon by both federal and provincial authorities.

Again, putting the moral point of view above all others, they have expressed grave anxiety over the employment of women in shops and factories, the neglect of children and of homes, and most of all, the problem of night-work for mothers and young girls. They also object to recruiting of youths, still too young to be taken away from their homes and families, and whose physical strength and moral and intellectual formation is not sufficiently developed to stand the strain of the work they will be called upon to do later on, both for the good of our country and of society.

Last of all, the Bishops of Canada, have drawn attention to the fact that, if the Allied Nations have, at present, the task of winning the war as a moral duty, they must not fail to provide carefully for the economic, family, social and moral good of the future. The aim and end of our country, as a whole, must be to rebuild a post war world in conformity with the duties man owes to God and to his neighbor, where justice and charity can contribute to peace and to prosperity.

But all these directions of the Bishops of Canada, let us remember, have been given, as a manner of contributing more efficaciously to the war effort, in the hope of final victory for our armies, — a victory which will contribute to the establishment in the world of a just and lasting peace and usher in, as the Pope ardently desires, the reign of justice and charity.

**DESJARDINS PHOTOGRAPHE**

Photographie artistique et commerciale

66, du Roi, Sorel

Tél.: 843

# VIMY - DIEPPE

ou  
UN COEUR DE FEMME

par Maxine

(suite du numéro de mai)

« Lulie », dit-elle, caressant de la main les boucles brunes de la jeune fille : « te souviens-tu que, lorsque tu étais petite, si tu avais de la peine, tu venais épancher auprès de moi ton coeur d'enfant et tu repartais consolée — le gros chagrin oublié ? »

— Bien sûre tante ; et pour me distraire, vous me racontiez des histoires qui avaient le don de m'émerveiller, et souvent de me faire prendre de bonnes résolutions, car vos héroïnes, j'aurais voulu les imiter !

— Les ans n'ont rien changé à la chose, dit tante Marie, avec un fin sourire : « Il était une fois... »

— Non, marraine, non ! je n'ai plus huit ans, voyons ! Vous n'allez tout de même pas me raconter comme paliatif *La belle princesse à la jarretière verte* !

— Heu, qui sait ? *La belle princesse* ferait peut-être assez bonne figure ici ! Mais attends, écoute : « Il était une fois, ( il y a de cela plusieurs années ) dans une grande ville bruyante et populeuse, de notre pays, une blonde et rieuse enfant dont la destinée semblait, au livre du bonheur, avoir été gravée en lettres d'or. Enfant unique, elle était l'idole de la maison, était choyée, adulée, comblée de tout ce que peuvent prodiguer la fortune et l'affection.

« Malheureusement, lorsque très jeune encore, elle perdit ses parents. Comme toi, Lulie, elle eut un tuteur indulgent, une vieille bonne qui l'idolâtrait et une jeune marraine, un peu distraite, qui l'aimait à sa façon et s'amusait de ses petits défauts. Comme résultat, à vingt ans, c'était une jeune fille au coeur aimant, mais trop sûre d'elle-même, trop volontaire, trop exigeante, et, sans s'en rendre compte, d'un égoïsme effarant ! »

« Son nom ! » questionna Lulie que le récit commençait à intéresser.

« Elle s'appelait Anne-Marguerite », répondit tante Marie après un moment d'hésitation, « elle aimait le monde, le bal, le théâtre, les réunions, tous les plaisirs de la grande ville ; elle était entourée, très recherchée, avait une vie pleine et joyeuse. Dans le tourbillon mondain qui la grisait, elle rencontra bien des admirateurs ; elle s'amusait follement avec les uns et les autres, plus libre dans ses allées et venues que la plupart des jeunes filles d'alors. Un soir, à un dîner de jeunes personnes, elle fit la connaissance d'un médecin, récemment sorti de l'Université. Ce fut — vous allez rire, pro-saïque petite moderne — ce fut, de part et d'autre, le coup de foudre ! Anne-Marguerite ne vivait plus que pour rencontrer Armand : il devint l'objet de ses pensées de chaque jour, le prince charmant de ses rêves ; il était de plus en plus assidu auprès d'elle, et tout, dans la conduite de ce jeune homme, tendait à prouver com-bien il était épris. »

« Quelle apparence avait-il ? » questionna Lulie.

« Il était de haute taille, très droit, les épaules larges, les cheveux châtain, coupés très ras, les yeux bruns, clairs, parfois railleurs, les traits forts mais réguliers, une toute petite moustache, et un menton accusé qui dénotait une volonté ferme et tenace. »

« Il ressemblait à Pierre », murmura Lulie.

« Armand lui parla de sa vie de gamin à la campagne », continua tante Marie, « de sa mère qui lui écrivait des lettres pleines de tendresse, de son père, médecin, mort trois ans auparavant, de ses projets d'avenir : retourner dans sa petite patrie, s'y fixer, continuer la voie tracée par le bon médecin qu'avait été son père.

« Mais non, Armand, protesta Anne-Marguerite, vous n'allez pas sûrement vous ensevelir à la campagne ! À votre âge, avec vos talents, avec la belle carrière qui vous attend !

« Ma foi, quelle carrière de médecin vaut mieux, au fond, que celle que j'ambitionne ? Moins brillante sans doute, moins lucrative que celle qu'on peut parfois se créer à la ville, mais, en revanche, fournissant plus de loisirs pour l'étude, la lecture, afin de se tenir au courant de ce que la science découvre de nouveau dans ce domaine si intéressant de la médecine !

« Mais la solitude ? »

« La solitude ? À part ma chère maman, j'espère bien avoir auprès de moi certaine fée blonde — avec elle, nulle solitude à redouter, tout sera joie et enchantement ! Qu'en dites-vous, petite enchantresse ? Vous savez bien que je vous aime ! Et vous ? Vous m'aimez, dites ? » continua-t-il, l'entourant doucement de son bras.

« Anne-Marguerite, délicieusement émue de cet aveu, et ne doutant nullement de son pouvoir, lui répondit :

« Moi aussi, Armand, je vous aime, je vous préfère à tout autre ! »

« Nous serons heureux, murmura-t-il tendrement, là-bas, loin de la ville.

« Pour ça, toutefois, dit-elle en riant, je compte bien que vous allez modifier vos projets ; me voyez-vous, la mondaine Anne-Marguerite, embourbée dans la monotomie des jours et des soirs de village ? Vous n'êtes pas sérieux, en disant cela !

« Ne discutons pas, reprit-il affectueusement, nous nous aimons, qu'importe le reste ? Demain, je pars vers mon village pour aller voir maman, je vous amène, voulez-vous ? Une fin de semaine seulement ; deux heures de chemin de fer, un court trajet en voiture, et nous y serons ! Pour les convenances, nous amènerons une amie : c'est dit ? »

(suite à la page 32)

# LA CROISADE DE PRIERES

Cher soldat,

Voici qu'à un tournant de ta vie, la Patrie a eu recours à la générosité de ton âme. Pour toi, c'était à la sortie du collège, pour un autre c'était au moment de fonder un foyer et pour un troisième c'était à l'heure où après de beaux succès, il voguait vers l'avenir les yeux illuminés d'une belle espérance. Les cas se multiplient, tu le sais à converser avec tes gais compagnons d'armes. Un fait cependant est là, c'est que tous, comme toi, ont dû quitter parents, frères, soeurs, amis et amies pour répondre à l'appel et commencer une nouvelle vie, celle de l'entraînement militaire. On ne devient pas véritable soldat par le fait de stationner à tel camp. Non, c'est une vie mouvementée qui commence et les difficultés se présentent une à une.

Un soir, tu te surpris à penser. Comme sur écran, tu faisais passer les héros de notre belle histoire du Canada. Tu admirais la grandeur de leur sacrifice, l'intrépidité de leurs voyages, la force, le courage de ces ancêtres. Les faits d'armes de certains d'entre-eux captivaient ton esprit et certes tu as promis de marcher sur leurs traces. Oui, tu veux être fort, courageux, intrépide ; oui, tu veux être brave tout en étant obéissant et charitable. Et bien, leur secret, tu le connais... c'est qu'ils puisaient dans leur foi, dans leur religion, les secours nécessaires à leur vie. Le Christ-Roi était leur guide, la Vierge était leur protectrice.

Toi aussi qui veux vaillamment défendre les droits de la justice, de la charité, de la vérité ; toi qui veux te dépenser pour installer une paix durable dans le monde, il faut que tu te mettes à la même école. Aujourd'hui comme hier, c'est le même Christ-Roi qui gouverne les nations, c'est la même prière qu'Il énoncera, ce sont les mêmes sacrements qui renforceront ton âme, oui c'est aux mêmes sources que tu dois puiser. Et comme c'est facile, car lorsque tu as quitté parents et pays peut-être, tu ne partis pas seul. Un homme, un père et ami, ton Padre a, lui aussi, voulu se défaire des mêmes biens pour t'accompagner là où tu irais... même outre-mer... même au combat.

Prêtre du Seigneur, il est revêtu de pouvoirs bien sublimes et tu sais les apprécier. Lui, c'est la vigilance sur ton âme qu'il veut exercer. Cette âme appelée à vivre éternellement du bonheur du ciel. Je le sais, tu veux prendre part à ce banquet céleste, et tu ne refuseras pas d'en prendre les moyens. De tous côtés il est vrai, Satan tend ses pièges. Il fait miroiter le plaisir sous toutes ses formes, mais tu ne te laisseras pas prendre...

Laisse à tes seules forces humaines, en proie aux tentations les plus diverses, sujet aux difficultés les plus variées, le combat aurait été trop difficile. C'est pour t'aider à sortir vainqueur toujours et partout que nous t'accompagnons de notre prière. En union avec la prière

des tiens dont l'âme est souvent partagée entre l'espoir et la crainte, nous tenons à présenter tes besoins au ciel afin que le Divin Coeur de Jésus se laissant touché Il déverse sur toi d'abondantes grâces. C'est ce secours qui sera ta force.

Mais toi aussi, de ton côté, confie-toi en la toute-puissance de la grâce. Quand la vie militaire sera lourde et que ton âme sera affaissée, tourne ton regard vers Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous consolerais » ; quand cette vie réglementaire demandera une obéissance héroïque, rapelle-toi « Celui qui fut obéissant jusqu'à la mort de la croix » ; quand la charité exigera le sacrifice, souviens-toi de Celui qui t'a ainsi aimé jusqu'à verser tout son sang ; quand le souvenir des êtres chers attristera ton coeur, n'oublie pas que le Christ-Sauveur fut délaissé de tous ; et enfin quand la bataille sera imminente, confie-toi au Seigneur qui sera ton bouclier.

Si tu veux profiter des richesses de ta foi, tu seras un courageux soldat. L'âme en paix tu traverseras toutes les difficultés et tu ne craindras ni le sifflement des balles meurtrières, ni les requins mécaniques, ni le vrombissement des avions. Le Christ sera ta force, ton courage. Tu seras héros, un véritable héros.

F. L.

## COIN DU SOLDAT

Questions et Réponses

« L'AUMONIER DES FORCES CANADIENNES » se met à la disposition des parents et amis de nos soldats pour tous renseignements concernant la vie militaire. Nous répondrons sous la nouvelle rubrique aux questions ou renseignements désirés et par lettre si jugé nécessaire.

Nous publierons volontiers les lettres concernant nos soldats qu'on voudra bien nous adresser.

LE REDACTEUR - DIRECTEUR.



Le Major Général E. de B. PANET faisant l'inspection des cadets de l'école Primaire Supérieure St-Viateur, Montréal.

(PHOTO ARMÉE CANADIENNE)

# NOUVELLES CATHOLIQUES

## INGENIOSITE D'UN AUMONIER CANADIEN

Un aumônier canadien-français catholique, dont la paroisse, en Grande-Bretagne, est encore plus grande que celle qu'il a quittée dans la province de Québec, a érigé une chapelle à l'une des stations du groupe des pilotes de chasse canadiens.

Le lieutenant de section René Michaud est aumônier d'un district qui compte un grand nombre d'aérodromes



Le lieutenant de section René MICHAUD, de Rigaud (P. Q.), aumônier d'un important district du Corps d'aviation royal canadien, outre-mer.

(PHOTO C.A.R.C.)

et d'écoles. Aussi a-t-il limité l'exercice de son ministère à un point central. Ce n'est pas une sinécure. Sa journée débute tous les matins par la sainte messe. L'hiver, il se lève à 5 heures du matin ; à cette heure, on le voit à la chapelle, allumant les feux afin de réchauffer son sanctuaire pour recevoir les fidèles. Après la messe, il fait sa tournée en bicyclette, visite les malades, les hangars, causant avec les aviateurs. Pour plusieurs, il écrit des lettres aux parents et entretient ainsi des liens avec le Canada.

A gauche de l'autel, on aperçoit un long cylindre de cuivre poli, originaire d'Allemagne. C'est un ancien étui de fusées éclairantes sur lequel repose la lampe du sanctuaire. Les bases des chandeliers sont des douilles d'obus. Le lieutenant Michaud a fabriqué plusieurs autres ornements d'église de cette façon, car il est très habile à manier le tour et c'est là un de ses passe-temps favoris.

## DES PRETRES SONT AVEC LES REBELLES DANS LES ALPES FRANCAISES

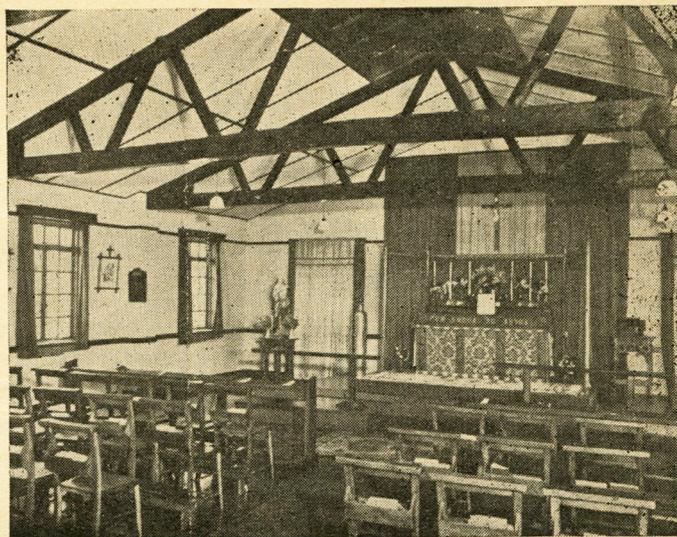
De nombreux prêtres servent comme aumôniers avec les formations de rebelles français dans les montagnes de la Haute-Savoie, où l'on se bat actuellement, d'après des dépêches publiées par les journaux de Genève.

Le journal suisse *Le Démocrate* publie une dépêche d'un correspondant de France sous la forme d'une interview avec un travailleur français qui a déserté d'un bataillon de travail en apprenant qu'il allait être envoyé en Allemagne. On lui avait promis, dit-il, qu'il obtiendrait la permission de rester en France.

« Nous sommes des milliers, a déclaré ce Français. Tout ce que nous pouvons faire est de fuir et nous sommes prêts à supporter bien des épreuves pour atteindre l'Afrique du Nord ».

Le correspondant rapporte que la France est dans un état de très grande surexcitation. « J'ai entendu, dit-il, des travailleurs chanter au départ la Marseillaise et l'Internationale. J'ai aussi entendu des prêtres, au milieu des foules anxieuses, encourager ceux qui parlaient : « Patience, mes garçons, ce ne sera pas long ». Les travailleurs criaient : « Vive de Gaulle ! » et « Vive Giraud ! »

(N.C.W.C. News Service.)



Chapelle catholique érigée à une station du C.A.R.C. outre-mer par le père René Michaud. On remarque, à droite, un long cylindre de cuivre, ancien étui de fusées éclairantes, sur lequel repose la lampe du sanctuaire.

(PHOTO C.A.R.C.)

Hommages de

**VICTORY NOVELTY**  
COMPANY

1891, RUE BEAUBIEN  
MONTREAL

JOHN ACHLADITEZ, Prop.

AVEC LES COMPLIMENTS

DE

**WILLIS & CO.**  
LIMITED

MANUFACTURIERS DE PIANOS

MONTREAL et STE-THERESE, Qué.

Tél. LA. 1129

**RAOUL VENNAT**  
ENRG.

ECUSSONS EN TOUS GENRES  
MILITAIRES ET CIVILS

3770-72 ST-DENIS

MONTREAL

Compliments de

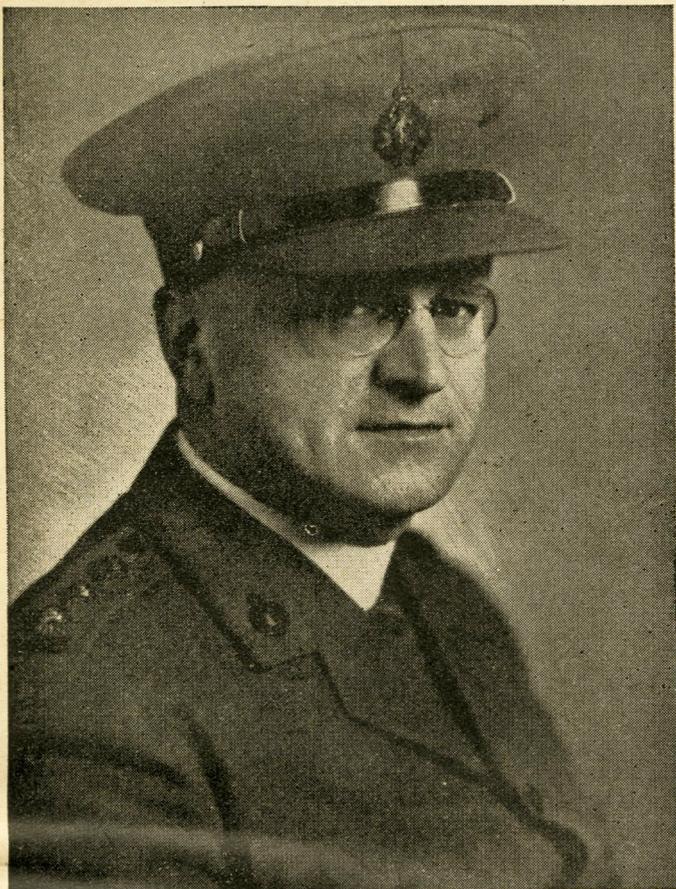
**RESTAURANT**  
**RECTOR**

LE RENDEZ-VOUS DES MILITAIRES

4903 BLVD ST-LAURENT  
MONTREAL

MIKE SAMPSON, Prop.

# Nouvelles de nos Aumôniers



Capitaine Paul-J.-V. RENAUD  
Aumônier de groupe, District Militaire No 4,  
Secrétaire et Rédacteur de la  
Revue « L'Aumônier des Forces Canadiennes (C.R.) ».

## NOMINATIONS

Les prêtres suivants ont été nommés dans le service d'aumônerie et ont été affectés comme il est indiqué ci-après : le rév. L.-D. Bourassa (Sault Ste-Marie) au C. A.R.C. ; le rév. P.-J.-V. Renaud (Montréal), au dépôt des aumôniers du D.M. 4 ; le rév. R.-F. Malone (Edmonton), au dépôt du D.M. 12 ; le rév. J.-A. Cunningham (Calgary), au dépôt des aumôniers du D.M. 13 ; le rév. H.-A. Murphy, aumônier supérieur de région, au C.A.R.C.

## AFFECTATIONS

Le capitaine (faisant fonction de major hon.) J.-I. Dubé quitte son poste d'aumônier supérieur (C.R.) au camp de Valcartier et renonce au grade de faisant fonction de major hon. lors de sa réaffectation au Q. G. de la 7e Division canadienne. Le capitaine (faisant fonction de major hon.) E. Turmel, récemment revenu d'outre-mer pour motifs de commisération, a remplacé le capitaine J.-I. Dubé comme aumônier supérieur (C.R.) au camp de Valcartier. Le capitaine honoraire A. St-Pierre passe du dépôt des aumôniers du D.M. No 12 à l'hôpital

général No 18 du Service de santé de l'armée royale canadienne à titre d'aumônier. Le lieutenant de section hon. J.-E. Gervais est affecté à la station du C.A.R.C., Coal Harbour, C. B. ; le lieutenant de section J.-A. Richard est affecté à la station du C.A.R.C., Sydney ; le lieutenant de section J.-L.-R. Ramsay est affecté à la station du C.A.R.C., Labrador ; le lieutenant de section J.-E. Bourque est affecté au dépôt d'effectifs No 5 du C.A.R.C. ; le lieutenant de section P. Dwyer est affecté à l'école de T.S.F., Winnipeg ; le lieutenant de section L. D. Bourassa est affecté à l'école d'aviation militaire No 3, Calgary.

## MESSE MILITAIRE

A Saint-Jean, P.Q., une messe militaire a eu lieu à la cathédrale sous la direction du lieutenant de section hon. J.-P. Davignon, aumônier du dépôt de réparation No 9. Toutes les unités des Forces armées y étaient représentées. Son Excellence l'évêque de Saint-Jean a parlé aux troupes en français et en anglais. Le père Davignon remercia Son Excellence de l'honneur de son concours.

## CONFERENCE DES AUMONNIERS SUPERIEURS

La conférence annuelle des aumôniers supérieurs a eu lieu les 10 et 11 juin. Etaient présents cinq aumôniers supérieurs de la Marine, onze aumôniers de district et les aumôniers supérieurs des 6e, 7e et 8e Divisions, ainsi que les six aumôniers de Région du C.A.R.C. Avec les aumôniers de l'état-major du quartier général, il y avait 31 aumôniers à la conférence. Celle-ci fut présidée par l'aumônier principal (C.R.).

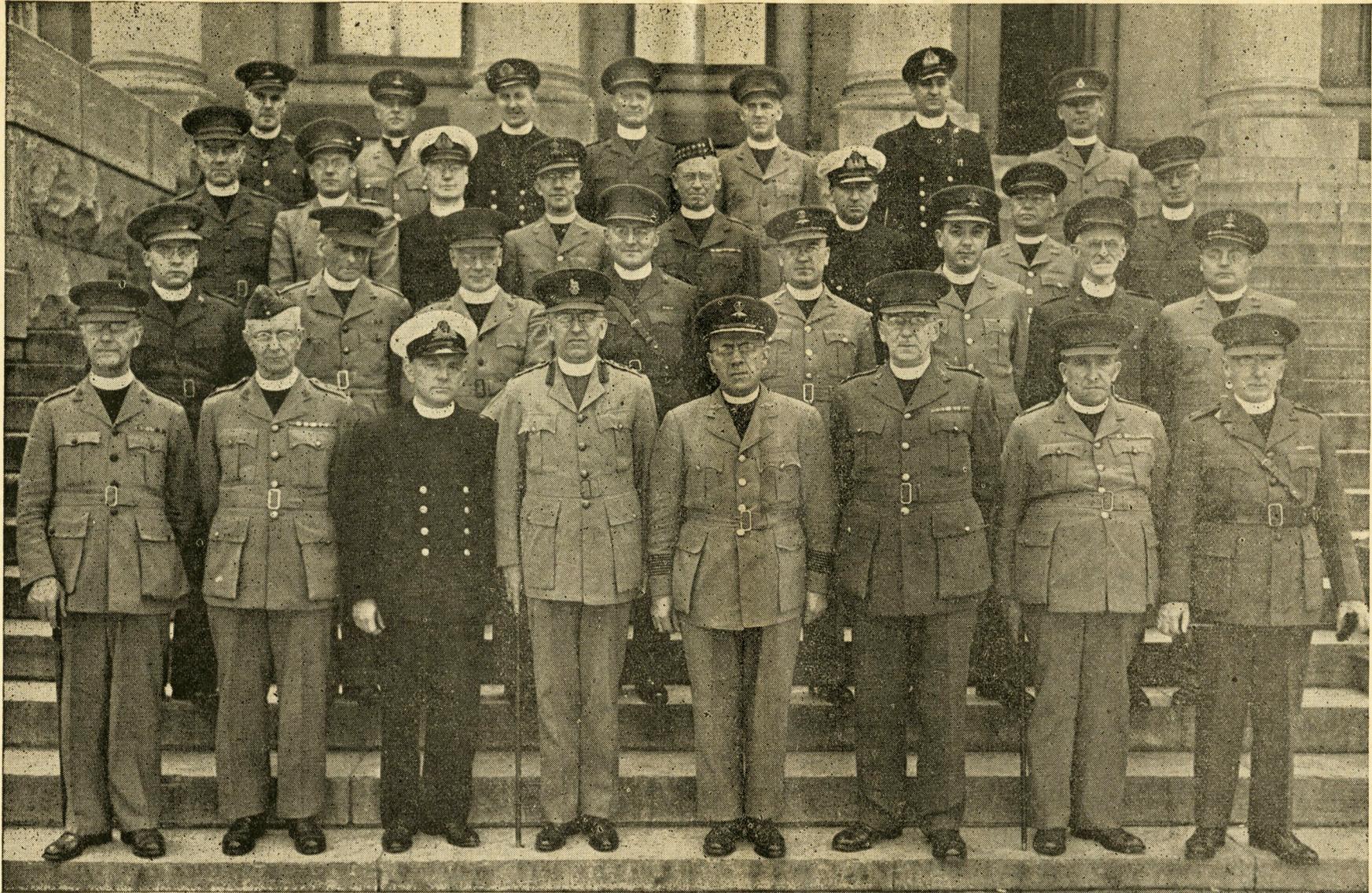
Plusieurs sujets importants figuraient à l'ordre du jour et les aumôniers se mirent immédiatement à l'oeuvre. Il est à remarquer qu'après le deuxième jour les aumôniers furent tous d'avis que la prochaine conférence devrait durer trois jours.

Une très belle et très instructive causerie fut donnée par le lieut.-col. Williams, et les aumôniers furent unanimes à reconnaître la haute importance de l'exposé fait par le colonel.

Dans l'après-midi, les aumôniers se divisèrent pour étudier les questions propres aux diverses sections du service. Le rév. B.-C. Martin présidait le groupe des aumôniers de la M.R.C., et le capitaine de groupe A. Charest, celui du C.A.R.C.

Le second jour, les aumôniers se mirent au travail à 9 heures du matin. Il faut dire que la conférence se tenait à l'université d'Ottawa dont les salles de cours avaient été mises à la disposition du service d'aumônerie par la direction. Ce fut d'un grand avantage et l'aumônier principal ainsi que tous les autres aumôniers remercièrent le recteur de l'Université de sa bonté et de sa courtoisie.

## REUNION DES AUMONIERES CATHOLIQUES A OTTAWA



Cette photographie a été prise à l'issue de la convention des aumôniers catholiques à Ottawa tenue les 10 et 11 juin 1943, à l'Université de la capitale. 1ère rangée, de gauche à droite : le lieutenant-colonel le révérend C.-E. Chartier, E.D. ; le lieutenant-colonel le révérend A. Madden, D.S.O., M.C. ; le révérend P.-C. Martin, aumônier principal adjoint de la Marine ; le brigadier Son Excellence Mgr C.-L. Nelligan, aumônier catholique principal de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation ; le capitaine de groupe Mgr A. Charest, sous-directeur du Service des aumôniers (Aviation) ; le lieutenant-colonel le révérend John Knox, O.B.E. ; le révérend R. MacDonald, M.B.E., M.C., et le lt-col. F.-M. Lockary.

2e rangée : le major le révérend M.-F. Daley ; le major le révérend W.-E. Cannon ; le major T.-P. Holly ; le major le révérend J.-A. Sabourin, M.B.E. ; le chef d'escadrille le révérend E.-B. Howard ; le chef d'escadrille le révérend L.-A. Costello ; le lieutenant-colonel le révérend J.-R. O'Gorman ; le chef d'escadrille le révérend J.-E. Cahill.

3ème rangée : le major le révérend M. Gillis ; le major le révérend J.-L. Hennessey ; le révérend A.-B. Wood, de la Marine ; le chef d'escadrille le révérend F.-A. Clinton ; le major le révérend E.-J. MacDonald, M.C. ; le révérend M.-P. McIsaac, aumônier de la Marine ; le chef d'escadrille le révérend G. Hamel ; le major le révérend D.-F. O'Sullivan, aumônier en chef à Terre-Neuve.

4e rangée : le chef d'escadrille J. Aydon, aumônier d'état-major de l'Aviation ; le chef d'escadrille le révérend L.-E. Gagnon ; le révérend G.-B. Murphy, aumônier en chef de la région militaire de l'Atlantique ; le capitaine le révérend N.-J. Warnke ; le major le révérend L.-A. Macdonald ; le révérend H. Macdonald, de la Marine ; le capitaine V. Dermody ; le major le révérend A.-J. Schimnowski.

(PHOTO ARMÉE CANADIENNE)

M. Gordon Murchison, directeur de l'établissement des soldats sur les terres, a donné aux aumôniers une causerie très intéressante sur la réadaptation des anciens combattants à la vie civile, particulièrement sur leur établissement agricole.

La conférence s'est close par une heure sainte d'adoration et un nouvel acte de consécration sous la conduite du lieutenant-colonel le révérend John Knox, O.B.E.

### ANTIMENSE

Par permission spéciale du Saint-Siège, les aumôniers, surtout ceux outre-mer, auront le privilège de se servir d'un antimense au lieu d'une pierre d'autel. Ceci leur sera surtout utile quand ils devront se déplacer fréquemment. L'antimense est consacré par l'évêque grec catholique et quand il est ouvert, il est de la grandeur ordinaire d'un corporal. On doit le placer entre la nappe d'autel inférieure et la nappe d'autel supérieure.

### NOMINATIONS

Les prêtres suivants ont été nommés au Service d'aumônerie et affecté comme il est indiqué ci-après : le rév. F. Carney (Saint-Jean, N.B.) et le rév. F.-J. Swaine (Hamilton), à la Marine ; le rév. D. Hegarty, S.J., à la Région du Pacifique ; le rév. M. Dussault, O.M.I., au D.M. No 12 ; le rév. H.-L. Bertrand, S.J., au D.M. No 10 ; le rév. O.-G.-C. de Keyzer, O.M.I., à la Région du Pacifique ; le rév. R. Trudeau, (Timmins), au D.M. No 4 ; le rév. P.-E. Gauthier (Mont-Laurier), à la 7e Division canadienne ; le rév. P. Lalonde (Amos), au D.M. No 6 ; le rév. J.-P. Sylvestre (Sault Ste-Marie), le rév. D. MacDonald (Montréal) et le rév. V.-A. Thomson, C.S.B., au C.A.R.C.

### RETRAITE POUR LE PERSONNEL CATHOLIQUE

Une retraite pour les membres catholiques des 7e et 39e compagnies du C.F.A.C., commençant le 23 juin et se terminant par le défilé militaire et la messe, dimanche le 27 juin, a été prêchée par l'aumônier de district (C.R.), D.M. No 3, dans la chapelle du couvent Notre-Dame. L'assistance totale fut de 198.

### NECROLOGIE

C'est avec un profond regret que nous notons le décès de deux aumôniers ; l'un était aumônier de la Grande Guerre et l'autre, de la guerre actuelle. Le capitaine honoraire H.-E. Letang naquit à Almonte, Ontario, en 1880, et reçut les ordres en décembre 1908, dans le diocèse de Pembroke. Au cours de sa carrière de prêtre, il a été vicaire à Eganville et à Pembroke et curé à l'Île aux Allumettes et à Témiscamingue, P.Q. Pendant la dernière guerre, il s'enrôla dans le Service d'aumônerie et se rendit en France, en juin 1916. Il a été détaché au troisième hôpital général, puis au 28e bataillon (6e

brigade), de juillet 1916 à mars 1919. Il fut cité à l'ordre du jour en avril 1918. De mars 1919 jusqu'à la démobilisation, il fut en garnison à Ripore et à Seaford, en Angleterre. Il fut décoré de la Croix de Guerre.

Le capitaine honoraire J.-A.-O. Bégin, qui s'enrôla à titre d'aumônier en service continu, le 18 juin 1941, a été tué dans un accident de motocyclette le 23 juin 1943, pendant qu'il était en service au camp militaire d'Aldershot, N.E. Il avait trente-neuf ans, était diplômé du Collège de Lévis et de l'université Laval. Il fut ordonné prêtre par le cardinal Villeneuve, le 29 juin 1929. Avant de s'enrôler dans le Service d'aumônerie, il était professeur au Collège de Lévis et fut aussi vicaire à Denver, Colorado, pendant trois ans. D'octobre 1940 à juin 1941, il servit à titre d'aumônier en service non continu au camp militaire de Lévis. Après sa nomination d'aumônier en service continu, il a servi dans différents camps des D.M. Nos 2, 5 et 7 et à Camp Borden. REQUIESCANT IN PACE.

### CONFERENCE

Une conférence de tous les aumôniers (C.R.) du D. M. No 7 a eu lieu à Saint-Jean, mardi le 29 juin 1943. Vingt-trois aumôniers étaient présents et la conférence a été présidée par l'aumônier principal (C.R.).

Dans sa causerie d'ouverture, l'aumônier principal a parlé de la conférence comme moyen de réunir les aumôniers, afin de discuter des problèmes, faire des propositions, acquérir de nouvelles idées et se rendre compte du point de vue d'autrui. Il traita brièvement de sujets tels que le statut du Service d'aumônerie, le nombre d'aumôniers et le nombre de chapelles déjà construites ou en construction.

Mlle M.-A. Duffy fit un court exposé de la ligue mariale : « Il y a vingt-deux ans, Dublin en Irlande fut le berceau de la ligue. Elle est maintenant répandue dans le monde entier et ses adhérents parlent cinquante langues et dialectes. Elle a été érigée par le clergé et les laïques. Elle a été d'une grande utilité dans le civil mais elle a également rendu grand service aux troupes. La ligue accomplit son oeuvre par l'entremise de groupes choisis motivés par les trois principes suivants : la sanctification de soi-même, l'accomplissement de la tâche assignée, la coopération étroite avec les prêtres. Il y a des membres actifs et des membres auxiliaires ».

L'aumônier principal loua les idéals et les efforts de la ligue et annonça qu'une lettre serait bientôt adressée dans le but d'établir une organisation semblable pour les forces armées.

Le lieutenant-colonel H.-M. Logan et le capitaine Monks prononcèrent des discours spéciaux et pratiques. Les aumôniers qui étaient présents se sont déclarés tout à fait satisfaits des discussions de la conférence.

Au déjeuner, le major-général Tremblay et le brigadier G.-G. Anglin adressèrent la parole aux aumôniers.

Compliments de

## PARAMOUNT SWEETS

2040, RUE BEAUBIEN  
(coin Delorimier)

MONTREAL

JOHN ACHLADITEZ, Prop.

Avec les hommages de

## LES PIANOS LESAGE

LIMITEE

STE-THERESE

Co. TERREBONNE, Qué.

Bureaux: \*MARquette 1386

## DAOUST, LALONDE

& CIE LIMITEE

FABRIQUE DE CHAUSSURES  
TANNERIE

939 SQUARE VICTORIA  
MONTREAL

Avec les compliments de

## LABERGE - GERARD

96, CHRISTOPHE-COLOMB  
QUEBEC, P.Q.

# LE CANADA EN GUERRE

## La défense du Saint-Laurent

Tout le long du bas Saint-Laurent et du Golfe, les Canadiens se tiennent en alerte afin de pouvoir faire face à d'éventuelles incursions de l'Axe par mer ou par air.

La voie fluviale du Saint-Laurent, importante artère pour les transports de guerre, est ouverte au trafic vers Montréal pendant les mois d'été. L'année dernière, des sous-marins ont pénétré dans le Golfe du Saint-Laurent et l'embouchure du fleuve et y ont coulé 20 navires alliés.

Afin de renforcer la défense du Saint-Laurent contre les attaques par mer et par air, le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges vient d'être nommé coordinateur du système de défense de la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent. La nomination du chef d'escadrille Desloges qui sera une sorte d'agent de liaison entre les services armés et les organisations de la défense civile et coordonnera les activités de cette dernière, fut faite sur la recommandation des chefs des trois Etats-Majors. Les organisations civiles dont il s'agit sont le Comité de Protection Civile de Québec (Défense civile), la Police fédérale, la Police provinciale de Québec et le Corps de Repérage aérien, ce dernier tant un groupe civil organisé par l'Aviation Royale canadienne et qui travaille en liaison étroite avec cette dernière.

La nouvelle organisation qui relie la défense civile à l'armée agira contre tout genre d'activité ennemie mais sera principalement destinée à combattre celle des sous-marins nazis dans le Saint-Laurent et le golfe.

### Instruction des recrues

On a commencé le recrutement de milliers de nouveaux membres pour cette organisation civile et les habitants de chaque ville, village et hameau de la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent, y compris les fermiers, les pêcheurs et les bûcherons, reçoivent une instruction spéciale concernant le repérage des sous-marins et l'identification des avions. Quatre unités mobiles d'instructeurs sont déjà au travail.

Le corps de repérage aérien suit des cours de détection de sous-marins, et tous les membres de l'Armée de Réserve dans la région de Gaspé et du Bas Saint-Laurent font automatiquement partie de ce Corps et reçoivent leur instruction dans le cadre de cette organisation. Si, toutefois, une action locale de défense devenait nécessaire, les unités de l'Armée de Réserve sont également équipées et entraînées de façon à pouvoir mettre sur pied une défense efficace jusqu'à l'arrivée des renforts.

Un système de communications a été établi afin d'éviter les confusions et les délais dans les rapports. Pour éviter tout délai, quiconque désire transmettre aux autorités des renseignements sur l'activité ennemie, n'a qu'à demander, au prochain téléphone, d'être mis en communication avec le Corps de Repérage. La téléphoniste coupera au besoin toute autre communication pour faire pas-

ser le message au centre de réception de renseignements qui reste ouvert 24 heures par jour. L'usage de la radio et du télégraphe est facilité partout où il n'y a pas de téléphone.

### La transmission

Le centre de réception passera immédiatement le renseignement par ligne directe à l'unité compétente des services de défense, qui a non seulement l'autorité mais le devoir d'agir immédiatement sans attendre de confirmation du Quartier Général. Les projets ont été établis d'une façon tellement détaillée que les opérations combinées de deux ou plusieurs services se déclenchent automatiquement sans attendre d'autres instructions des autorités supérieures.

Dès qu'un renseignement est porté à la connaissance d'un centre d'opération, des avions qui se trouvent déjà dans l'air en mission de patrouille anti-sous-marine sont dirigés par radio vers l'endroit où le sous-marin a été aperçu. Des navires qui sont déjà en train de patrouiller la région sont également renseignés par radio sur l'emplacement repéré. Si l'endroit peut être atteint par les batteries côtières, une batterie est immédiatement alertée et autorisée à entrer en action.

Tout renseignement est transmis, dès sa réception, au quartier général, mais dans la seule intention de tenir l'autorité militaire compétente au courant en vue de l'envoi éventuel des renforts. Mais on n'attend pas les instructions d'une quelconque autorité supérieure pour agir.



La bonne entente qui existe entre la Tchécoslovaquie et le Canada a été marquée, dernièrement, par une imposante cérémonie qui a eu lieu à la légation de la Tchécoslovaquie, à Ottawa. Le vice-maréchal de l'air K. Janousek, K.O.B., Inspecteur général de l'aviation tchécoslovaque, a remis au Maréchal de l'air L. S. Breadner, C.B., D.S.C., chef de l'état-major de l'air, et à M. S. L. de Carteret, sous-ministre de la Défense nationale pour l'air, les ailes honoraires de l'Aviation tchécoslovaque. Ci-dessus, l'on voit le vice-maréchal Janousek au moment où il épingle les ailes décernées au maréchal de l'air Breadner.

(PHOTO C.A.R.C.)

## SUR TERRE

Les forces terrestres canadiennes outre-mer sont composées de deux corps d'armée, l'un comprenant trois divisions d'infanterie, l'autre deux divisions blindées. Il y a, en outre, un nombre considérable de services dits « troupes de corps d'armée ». Ces services assurent entre autres choses, les communications, les réparations de matériel, les services médicaux et d'hospitalisation. L'Armée canadienne dispose de plus de 170 de ces unités tant au Canada qu'en Angleterre.

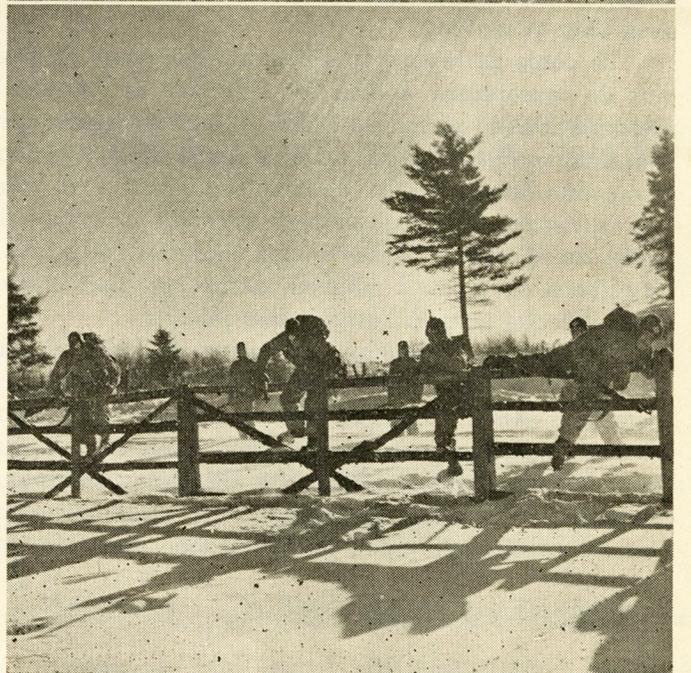
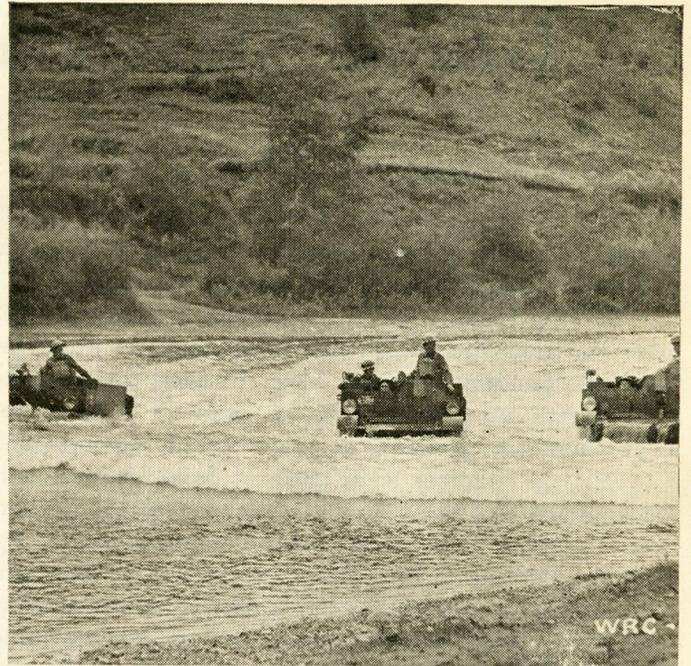
Durant les trois dernières années, la tâche confiée à l'armée canadienne d'outre-mer fut la défense des Iles britanniques contre une tentative d'invasion éventuelle. Un rude entraînement et la nécessité de s'adapter à mesure aux conditions changeantes de la guerre moderne ont maintenu notre armée en parfait état de combattre durant ces trois années.

L'Armée canadienne est prête à engager le combat, comme entité ou par formation détachée sur les divers théâtres d'opérations, dès que les stratèges des Nations-Unies donneront le signal. Le 13 mai à la Chambre des Communes, le ministre de la Défense nationale M. Ralston déclarait qu'au cours d'entretiens particuliers, il avait affirmé au premier ministre Churchill, au ministre de la Guerre, Sir James Grigg, au Chef du grand état-major impérial, Sir Allan Brooke, et à l'ancien ministre de la guerre, le capitaine Margesson, que les troupes canadiennes en Angleterre peuvent être utilisées comme entité ou en partie de la façon qui semblera le plus apte à gagner la guerre.

Des troupes canadiennes sont en garnison dans des zones de défense stratégique à Terre-Neuve, au Labrador, en Alaska et dans des îles situées à proximité des Antilles et de la côte orientale des Etats-Unis. Ces troupes sont composées d'unités d'artillerie côtière et de D.C.A., de détachements de génie, de compagnies de transmissions et de bataillons d'infanterie accompagnés de services complémentaires.

Le Canada a pris les mesures nécessaires pour fournir des renforts aux unités d'outre-mer. L'Armée au Canada sert de base à celle d'outre-mer. Les 250,000 soldats canadiens stationnés dans la zone nord-américaine se divisent à peu près en trois groupes de 80,000 hommes chacun, qui se répartissent en troupes d'opérations, troupes sédentaires et troupes poursuivant leur instruction militaire.

Les troupes d'opérations défendent les bases navales, les aérodromes et les ports des côtes canadiennes et les zones vitales de l'intérieur. Les effectifs sédentaires comprennent le personnel administratif du quartier général de la Défense nationale à Ottawa et des commandements des districts militaires et côtiers, celui des 87 centres et écoles d'entraînement répartis à travers le Canada, ainsi que 7,000 ou 8,000 membres de la garde des vétérans chargés de garder les camps d'internement, et le personnel de divers services. Les 80,000 hommes qui poursuivent leur instruction militaire sont ceux qui s'entraînent



effectivement pour le service au pays ou outre-mer. Il faut au moins quatre mois pour former un soldat.

Soixante pour cent du personnel dit de « service général » dans les formations et services sédentaires sont au-dessous de la catégorie médicale « A » ou ont plus de 35 ans. L'armée libère tous les hommes dont les formations sédentaires peuvent se passer pour les mettre à la disposition de l'armée outre-mer.

Les cadres de l'armée au pays seront réduits de 15.000 hommes au cours de l'année financière 1943-44, ce qui ne veut pas dire que l'armée n'aura pas besoin de plus d'hommes. Les recrues pour le « service général » seront entraînées et envoyées outre-mer au fur et à mesure des besoins.

La formation de l'Armée canadienne est étroitement coordonnée avec celle de la Grande-Bretagne et des États-Unis. L'entraînement des troupes canadiennes au Canada et en Grande-Bretagne est étroitement lié, et l'on procède à un échange fréquent d'officiers entre l'Armée en Grande-Bretagne et celle stationnée au pays.

La plus importante opération militaire à laquelle les Canadiens aient participé fut celle de Dieppe. Le ministre de la Défense nationale, le colonel Ralston, a déclaré à la Chambre des Communes que cette « opération de reconnaissance de grande envergure » est devenue « un manuel de renseignements sur les opérations de débarquement, et toutes les leçons pratiques qu'on peut en dégager sont extraites afin de les mettre en pratique dans les opérations à venir... L'expérience de Dieppe a déjà servi de façon remarquable dans les débarquements effectués en Afrique du Nord.

La garde des vétérans du Canada est composée actuellement de 10.000 hommes qui ont servi dans les forces de l'Empire britannique pendant la dernière guerre et qui ont moins de 55 ans. Ils sont membres de l'Armée active, et peuvent être envoyés sur tous les fronts.



*The Canadian Women's Army Corps, led by 2nd/Lt. Isobel Cunningham, lead the track and field team of Military District No.4 in the meet held at Molson Stadium recently. Bearing the thirty-three flags of the United Nations, they presented an imposing sight. — (Photo by Pte. C. J. Woods).*

(CANADIAN ARMY PHOTOS)

## SUR MER

Les navires canadiens ont participé avec succès à la défense « de précieux convois, au moment de l'offensive la plus féroce et la plus acharnée qu'aient jamais lancée les sous-marins dans l'Atlantique », ainsi que le rapportait le 20 juin l'Amirauté britannique. « La bataille qui a eu lieu au cours de mai s'étendait sur des centaines de milles et a duré avec intermittences cinq jours et cinq nuits. »

Des navires de la Marine britannique et de la Marine canadienne se joignirent aux avions de la R.A.F. qui combattaient la meute des sous-marins. Le *Drumheller*, une corvette commandée par le lieutenant L. P. Denny, de la Réserve Navale, et une frégate britannique ont à leur crédit d'avoir « peut-être coulé » un sous-marin.

La Marine canadienne a joué un rôle considérable dans la protection d'au moins 13.000 navires marchands qui ont transporté plus de 77.000.000 tonnes de fret de l'Amérique du Nord au Royaume-Uni depuis le début de la guerre.

Depuis le commencement des hostilités, la Marine canadienne, qui ne comptait alors que 15 vaisseaux, est devenue 36 fois plus forte et comprend 550 bateaux de tous genres. Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1943, on avait projeté un accroissement de 100 unités, mais on en ajouta 150. Cette année, on prévoit l'addition de 70 navires de combat, sans compter d'autres vaisseaux d'un autre type.

Le Canada est en train de construire une flottille de contre-torpilleurs de la classe *Tribal* qui, manœuvrés par des équipages canadiens, seront mis en service dans le cadre de la flotte britannique. Deux de ces contre-torpilleurs ont été terminés dans les chantiers britanniques en 1942 pour le compte de la Marine canadienne et sont en service avec la Marine britannique. Deux autres sont en voie de construction dans les mêmes chantiers, d'autres au Canada. À mesure qu'ils seront terminés, ils recevront des équipages canadiens et rejoindront la flotte britannique jusqu'à ce que le Canada ait une flottille de huit contre-torpilleurs *Tribal* dans la Marine du Royaume-Uni. Cette dernière a, par contre, mis quatre de ses contre-torpilleurs d'escorte à la disposition de la Marine canadienne. Ces navires ont été rebaptisés *Ottawa*, *Gatineau*, *Kootenay* et *Saskatchewan*.

La navire-type de la Marine canadienne est la corvette. La construction de trois corvettes ne prend que le temps qu'il faut pour construire un seul contre-torpilleur et peut être exécutée sur les Grands Lacs d'où ces unités sont acheminées vers la mer par eau, ce qui n'est guère possible pour les bateaux plus importants. La Marine canadienne compte plus de 70 corvettes et beaucoup d'autres ont été construites au Canada pour le compte de la Marine britannique.

La frégate qui est un nouveau type de navire de guerre (sorte de moyen terme entre la corvette et le contre-torpilleur), commence à être employée dans la Marine canadienne. Elle est plus grande, plus rapide, possède un rayon d'action plus considérable et des quartiers

plus vastes que la corvette. Elle a la même puissance de feu et un équipage de 100 hommes.

La Marine canadienne comprend presque autant de dragueurs de mines que de corvettes. Les dragueurs sont munis de canons, de grenades sous-marines, d'appareils de repérage « asdic » et font souvent le même travail que les corvettes en plus de leur tâche spéciale qui consiste à draguer et détruire les mines. De même que la corvette, le dragueur de mines a un équipage de 50 hommes.

Le *Fairmile* est un bateau de bois, plus rapide que la corvette et principalement indiqué pour les eaux littorales telles que le fleuve et le Golfe Saint-Laurent, le canal de Bristol, la mer d'Irlande et la Manche. Il est muni de canons et de charges de fond.

Outre ces vaisseaux, la Marine canadienne comprend encore divers patrouilleurs et navires auxiliaires, vedettes à moteur, croiseurs auxiliaires et autres vaisseaux. Environ 50 embarcations de la réserve des pêcheurs maritimes opèrent en tant que patrouilleurs et dragueurs de mines le long de la Côte ouest. La Marine Royale Canadienne et la Marine Royale britannique ont été chargées de la protection de tous les convois naviguant sur la route vitale de l'Atlantique-nord. Les vivres et les fournitures de guerre à destination du Royaume-Uni sont transportés par cette voie dangereuse, dont le maintien est essentiel à la réalisation des plans stratégiques des Nations-Unies.

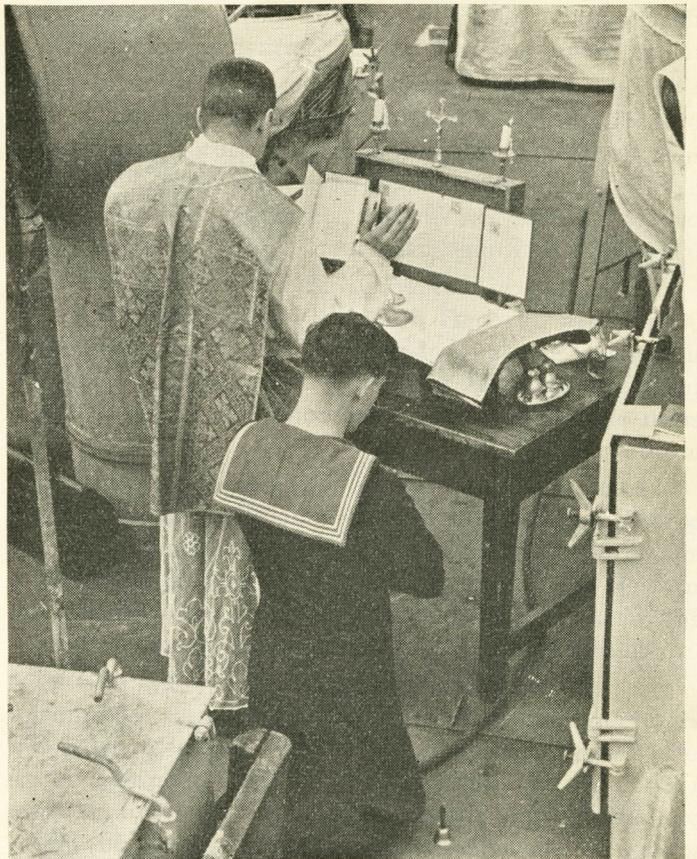
Les tâches dévolues à la Marine canadienne sous ce rapport se sont accrues sans cesse depuis le début de la guerre, à tel point qu'à présent la moitié des effectifs de protection des convois est fournie par la Marine canadienne.

Bien que les Etats-Unis demeurent responsables de la protection maritime dans l'ouest de l'Atlantique, y compris la protection des convois de marchandises non destinés à l'Angleterre et non liés au trafic local canadien, le Canada et la Grande-Bretagne ont charge de protéger les convois de marchandises traversant le nord-ouest de l'Atlantique pour se rendre au Royaume-Uni. Des navires d'escorte américains continuent de prêter leur concours aux forces britanniques et canadiennes.

Ce travail de convoiement effectué par la Marine est appuyé par les aviations canadienne, britannique et américaine. Toutes ces opérations sont intimement coordonnées.

M. Macdonald, Ministre de la Marine, a dit, le 10 juin, à la Chambre des Communes qu'un officier de marine canadien est allé étudier en Angleterre et aux Etats-Unis les possibilités d'acquérir un porte-avions pour la Marine canadienne.

Le personnel de la marine s'est multiplié plusieurs fois depuis la guerre et son contingent actuel de 64,000 est quelque 40 fois ce qu'il était au début des hostilités. Les forces de la marine s'élevaient à 31,000 hommes au 31 mars 1942, et l'on comptait enrôler 1,000 hommes par mois; en réalité, ce chiffre a été doublé. Au cas où le rythme de croissance actuel serait maintenu, la Marine canadienne comprendra 90,000 hommes à la fin de l'année prochaine, c'est-à-dire qu'elle atteindra à peu près l'importance de la marine britannique d'avant-guerre.



La sainte Messe célébrée à bord d'un navire.

(PHOTO R.C.N.)

Pour devenir un officier de la Marine canadienne, excepté dans les services spéciaux, un homme devra commencer par être matelot. Avant le mois de février de cette année, un certain nombre de civils avaient été nommés directement officiers, mais aujourd'hui ils doivent tout d'abord être simples matelots et faire six mois de service, dont trois en mer, comme matelots et gradés.

Si à la fin de six mois de service comme matelot, un gradé est considéré digne d'être promu officier, il est nommé sous-lieutenant stagiaire et envoyé en Nouvelle-Ecosse sur le *King*, navire-école de la Marine canadienne.

Il y a 29 emplois auxquels une recrue de la marine peut être assignée ou promue. Les hommes ayant de l'expérience dans un métier — plombiers, peintres, forgerons, électriciens, cuisiniers, sténographes, commis de banque, comptables — trouvent facilement une place dans la Marine canadienne.

A part le Service Naval Féminin Royal canadien, il y a trois parties composantes du personnel de la Marine canadienne: la Marine Royale canadienne, la Réserve de la Marine Royale canadienne et la Réserve des Volontaires de la Marine royale canadienne. La Marine Royale canadienne constitue la partie essentielle et permanente de l'organisation. La Réserve navale se compose d'hommes qui ont appris la profession de marin. La Réserve volontaire est faite de civils qui, en temps de paix, n'occupaient pas d'emplois maritimes, mais qui ont reçu un entraînement pour service en mer.

Il y a 1,600 membres de la Marine canadienne qui servent dans la Marine britannique.

# AUTOBUS FOURNIER Ltée

73, RUE ST-VALLIER  
QUEBEC

FELIX HUOT, Prop.  
Tél.: 2-8900

TEL.: 9852

ANDRE HUOT, Prop.  
Tél.: 4-5104

## *STANISLAS HUOT ENRG.*

MACHINISTES & OUTILLEURS

BUREAU & ATELIER :

74, RUE STE-HELENE — QUEBEC

# Lachance & Tanguay ENR. REG.

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

BOOT AND SHOE MANUFACTURERS

70, BIGAOUETTE AVE.

QUEBEC